

LIGNÉES

Sarah songe à certains de ses liens aux autres

Ma vie foetale fut privilégiée. Non seulement ma mère l'a veillée de près, mais elle et moi avons bénéficié du support d'un entourage attentionné et des formidables moyens de la médecine moderne. Ainsi, bien avant ma venue au monde, le dossier médical de ma mère avait accumulé à mon sujet une centaine de lignes de textes d'observations, de résultats de tests, de conclusions diagnostiques, de décisions. Cela sans compter les milliers de lignes d'images échographiques qui furent aussi mises sur la page de réseau social de ma mère où celle-ci recevait conseils et encouragements de ses proches comme de spécialistes.

À peine sortie du ventre de ma mère, la confirmation de mes signes vitaux permit l'ouverture de mon dossier médical bien à moi. Certes, il a d'abord été identifié sous le prénom quelconque de... « Bébé ». Reste qu'avec la création de ce dossier je suis enfin devenue une « patiente » à part entière après pourtant des mois de suivi médical.

Ma bruyante et épuisante naissance fut vite suivie par une autre, plus discrète, mais non moins déterminante : celle d'une nouvelle citoyenne. Elle eut lieu par l'inscription de quelques lignes sur le formulaire du registre d'état civil. Aussi anodin était-il en apparence, ce geste m'a sur-le-champ fait titulaire de multiples droits et bénéfices – et plus tard d'obligations – au sein de cette société où les hasards de l'histoire et de la génétique m'avaient amenée à voir le jour.

Ces privilèges et devoirs changent d'ailleurs au fur à mesure que la date enregistrée de ma naissance me fait entrer dans une nouvelle période de ma vie. Ce fut le cas, par exemple, lorsque j'ai atteint l'âge des vaccinations, puis celui de la scolarisation. Aujourd'hui, l'adolescence me fait atteindre successivement les âges où je deviens autorisée à voir certains des films au cinéma, à emprunter de nouvelles catégories de livres à la bibliothèque, à participer à certaines activités sportives et culturelles ou à conduire des types de véhicules de plus en plus exigeants. L'âge de me rendre en consultation médicale ou psychosociale sans la permission de mes parents. Les âges où je deviendrai de plus en plus responsable des conséquences de mes gestes sur les plans civil, pénal et criminel. Bientôt, ma majorité sera jour d'émancipation légale de la tutelle des adultes. J'acquerrai alors également le droit de voter et même de proposer ma propre candidature à diverses charges électives. La liste continue ainsi longuement, car il y a mille-et-une règles ou lois où l'âge sert de critère. Chaque fois, ce passage à un nouveau statut dans mes rapports avec

les autres sera certifié par une ligne sur une carte ou quelque autre document officiel, souvent aussi courte que huit ou même six caractères désignant un jour, un mois et une année.

Le registre d'état civil où fut inscrite ma naissance précise également les personnes qui se sont désignées comme mes parents. Par ces quelques lignes, ils se voient ainsi reconnaître les responsabilités et autorités immédiates quant à ma santé, à mon bien-être et à mon éducation. Mes parents. Reconnus officiellement comme tels par l'État pour lequel le registre est administré. Reconnus également par les organisations les plus diverses à travers le monde à qui on aurait présenté une copie certifiée de cet enregistrement. La mention officielle dans les passeports de maman et papa rassurait les transporteurs, douaniers, hôteliers, policiers, pharmaciens et autres que nous croisions en voyage.

D'autres lignées filiales compilées au même registre d'état civil m'ont également inscrite dans tout un réseau de relations, formelles et informelles, s'étendant au-delà de mes grands-parents, tantes, oncles, cousins et cousines. Ainsi, à peine avais-je respiré mon premier air que l'enregistrement de la mort d'un proche aurait pu, par lois et testament, me rendre bénéficiaire d'un héritage. Ou dans une éventualité plus terrible encore, faire transférer la charge de l'orpheline que je serais devenue en d'autres mains. De même, à peine avais-je tété mon premier lait que tout nouvel enregistrement de naissance d'un nouveau membre de ces lignées étendait mes propres responsabilités familiales éventuelles.

Entretemps, aussitôt mes parents m'avaient-ils donné officiellement nom et prénoms qu'ils les utilisaient déjà pour remplir de nombreux autres formulaires... en mon nom, littéralement. L'ajout de ces quelques mots m'a faite « assurée » du régime public et d'une compagnie privée d'assurances couvrant le paiement de mes services de santé et mes médicaments. Par le même procédé, mes parents m'ont désignée « bénéficiaire » éventuelle de leurs polices d'assurance vie, comptes d'épargne et autres biens. Puis, je suis devenue « patiente » d'une clinique pédiatrique, puis future « enfant » cliente d'un service de garde. Chaque apparition de mes nom et prénoms sur les lignes d'un formulaire me faisait acquérir un nouveau statut à l'égard de quelqu'un d'autre.

Que dire des innombrables apparitions de mon nom dans les textes, images et vidéos échangés entre mes parents et leurs proches. Plusieurs se retrouvèrent dans des sites web, certaines sur des pages à accès restreint, d'autres sur des pages publiques donc recensées par les moteurs de recherches et de là repérables par quiconque à travers la planète.

Évidemment, je n'ai saisi tous ces détails que plus tard. C'est-à-dire lorsque j'ai appris non seulement la lecture, l'écriture, le dessin et la photographie, mais également la nature même des mots, des nombres, des phrases, des sons et des images. Ce qu'ils peuvent représenter. Comment ils peuvent être maniés. Et surtout, à quoi ils peuvent servir dans nos rapports avec les uns et les autres.

C'est de cette manière que, par exemple, mes parents, mes enseignants et d'autres personnes m'ont expliqué mon bulletin scolaire. Quelles sont les significations de chacune de ces lignes et colonnes de notes, indications et commentaires. Qui produit chacun de ces éléments, comment et pourquoi. Comment ils parlent de moi, mais pas seulement de moi : ces lignes et colonnes parlent tout autant des autres élèves de la classe, de mes enseignants et de mon école. Comment je peux – et je dois! – me servir du contenu du bulletin pour orienter mes apprentissages. Comment mes enseignants et mes parents peuvent et doivent également y avoir recours pour m'y guider et m'aider à les réussir. Comment on y a référé à la fin de chaque année pour décider de mon passage au niveau scolaire suivant et de mon accès à tel ou tel cours. Pour décider de mon admission à mon programme d'étude secondaire actuel. Éventuellement pour mon admission à des écoles et programmes postsecondaires. Et ensuite, pour décider de mon embauche, de mon avancement, de mon salaire.

De même, on m'a expliqué comment la direction de l'école fait compiler les bulletins de tous les élèves de ma classe, de tout mon niveau, de tout l'établissement. Comment elle se sert de ces compilations pour évaluer la force des groupes, les nombres d'élèves très doués et en difficulté, le travail des enseignants et autres professionnels, la meilleure allocation possible du personnel, des locaux et des argents disponibles. Comment les compilations de résultats scolaires servent également à coter mon école et à la classer parmi les autres. Comment en retour les classements obtenus par mon école nuancent aux yeux de plusieurs la valeur de mes propres résultats scolaires. Comment des parents emploient ces classements afin de choisir l'école où ils feront admettre leurs enfants. Comment les professionnels de l'enseignement en font tout autant pour vérifier à quelle école ils préféreraient travailler. Tout comme les universités et les employeurs pour sélectionner parmi les personnes qui ont soumis leur candidature. Comment les autorités scolaires et gouvernementales, des parents, des chercheurs, des journalistes et autres citoyens recourent aux compilations, cotes, classements et autres statistiques pour juger de la performance des écoles et de leurs directions, des moyens mis à leur disposition, des programmes d'enseignement et, ultimement, du travail du gouvernement. Tôt ou tard, les informations à mon sujet vont servir à juger, à décider.

Souvent, il m'est arrivé d'être témoin de discussions entre adultes ou élèves au sujet du bulletin. Des débats souvent enflammés. La signification attribuée à chaque note est-elle claire et adéquate? Ces notes ont-elles une quelconque signification pratique? Le bulletin doit-il indiquer si un élève a atteint ou non certains objectifs pédagogiques définis et à quel niveau de réussite? Ou doit-il plutôt classer les élèves les uns par rapport aux autres? Ou les deux? Le bulletin est-il d'abord destiné à l'enseignant, au parent, à l'élève ou aux autorités scolaires? Les cotes attribuées à une école correspondent-elles bien à sa réalité? Pourquoi les cotes, les classements et les statistiques produites sur une même école par des organisations différentes se contredisent-ils souvent? Ce type d'informations est-il utile ou nuisible? À qui et comment? Les chiffres sur les nombres de diplômés, les taux d'absentéisme et d'abandon scolaire ou les résultats des élèves du pays aux examens internationaux nous disent quoi exactement au sujet de l'état de notre système

d’instruction? Voire sur l’état de toute notre société? Ainsi, les informations à mon sujet engendrent autant de questions et de disputes que de réponses ou de connaissances.

C’est véritablement fascinant. Tant et tant de gens, moi la première, interagissons à travers le bulletin. Le mien et ceux de mes camarades. Tant de gens formulent tellement d’opinions ou de conclusions et prennent tellement de décisions au moyen des notes et annotations que le bulletin aligne horizontalement et verticalement. Tant d’autres encore concluent ou décident à partir de toutes les statistiques que ces notes permettent de produire. Tant et tellement que j’éprouve souvent un vertige lorsque je contemple mon dernier relevé de notes et essaie d’en déchiffrer petit à petit le contenu.

Le bulletin n’est qu’un exemple. Mes parents, l’école, divers sites et publications, mes camarades n’ont de cesse de m’enseigner à détecter autour de moi les indices d’usage d’informations personnelles. Les questionnaires qu’on me demande de compléter. Les fenêtres des champs à remplir sur mes pages de profil ou de publication web. Les bordereaux et relevés qu’on me remet. La litanie des statistiques qu’on me cite et explique à l’école ou dans les médias. Les témoins de connexion dont mon navigateur web autorise ou non le stockage sur mon ordinateur. Ces captivantes fiches de joueurs et d’équipes sportives ou de vedettes du monde du spectacle.

Mes parents n’ont tout particulièrement de cesse de vouloir m’apprendre « la valeur de l’information ». Celle qu’on donne. Celle qu’on partage. Celle qu’on achète ou produit chèrement. Celle qu’on préfère garder pour soi. Celle qui devient le fondement ou le prétexte à une décision. Celle qui marque une vie à jamais.

Mes enseignants m’incitent à identifier quels rapports d’autres établissent avec moi à travers le maniement d’informations. À travers ce formulaire, suis-je ici une « cliente »? Une « administrée »? Une « membre » d’un groupe ou association? Un « sujet d’étude » d’un organisme sérieux de recherche ou simplement une « lectrice curieuse » de magazine se soumettant à un pseudotest psychologique? Une « pétitionnaire »? Une « citoyenne »? Une « cliente potentielle » dont on vendra le nom ou l’attention?

Puis ils me font exercer le réflexe de reconnaître sur ce même formulaire : Qui a décidé des questions, les catégories et les choix de réponses? Qui décide du sens des mots et des chiffres que j’y inscrirai ou sélectionnerai? Qui décide de leur utilisation? Qui décide des conséquences d’une réponse en comparaison avec celles découlant d’une réponse différente? Qui décide? Est-ce moi? Est-ce le préposé qui m’aide à remplir le formulaire? Ceux qui ont conçu le document, le service ou l’activité, la machine électronique ou son programme? Des décideurs démocratiquement élus? Des technocrates inconnus? Des firmes commanditaires? Un peu chacun d’eux?

Ensuite, mes éducateurs m’amènent à m’interroger sur qui en apprend le plus sur l’autre à travers ces informations? Et apprendre potentiellement quoi? Ensuite, qui peut décider quoi à propos de l’autre?

On a de cesse de me démontrer les bénéfices de me constituer tout au long de ma vie un carnet de contacts bien rempli, notamment de collègues, amis et relations. De m'établir, puis de conserver de bonnes notes scolaires, une bonne cote de crédit, de bonnes références personnelles et professionnelles. De contrôler le plus possible ce que je publie à mon propre sujet. Tout particulièrement sur le web, à travers les messageries, forums de discussions, carnets, albums et espaces de rencontres, de socialisation ou de jeux auxquels je participe. On m'incite aussi à vérifier régulièrement de que les autres communiquent et publient à mon sujet. On m'explique comment réagir si des mensonges ou des erreurs apparaissent.

On m'enseigne comment générer à partir de diverses sources d'informations des statistiques qui me serviront à soutenir ou contredire une idée, un argument, un projet, une analyse... et, bien sûr, comment on peut faire parler ces statistiques en conséquence!

Mes parents me mettent tout particulièrement en garde contre le faux miroir des statistiques. « Sarah, rappelle-toi toujours que tu es un être humain unique ! Jamais une simple statistique, ni un profil ou une étiquette! »

Au diable, l'âge moyen du premier baiser, de la première relation sexuelle ou de la première voiture. Qu'importe les prédictions sur l'espérance de vie, les taux de réussite (ou d'échec) scolaire et professionnelle, possibilités moyennes de mariage et de divorce ou la soi-disant improbabilité de trouver l'âme sœur une fois passé le cap de 60, 50 ou 40 ans. Ou même 30 ans! Tous ces pourcentages et moyennes qui abreuvent mes lectures et mes conversations n'incarnent ni normalité, ni fatalité. Ces chiffres parlent certes de mon monde, ma génération ou de mon genre. Mais pas de moi en particulier. « Malgré tes doutes d'adolescente, tu ne dois jamais y chercher réponse à propos de qui tu es ou qui tu seras. » Mes parents insistent sur ma condition d'être humain unique et libre: « Ne laisse jamais qui que ce soit te définir qu'en fonction d'une statistique. Ne laisse jamais qui que ce soit décider de ton sort qu'en fonction d'une catégorie apparaissant dans un formulaire ou une grille. »

À force de tels enseignements, je ne pouvais que réaliser combien j'évolue dans un monde qui s'organise à travers diverses formes d'écriture, diverses formes d'informations. De plus en plus d'ailleurs, car ce monde poursuit toujours son informatisation. Inexorablement.

Je prends conscience que ne suis pas seulement membre d'une société où prédomine l'information.

Ma propre existence est vies d'informations. Elle en est complètement traversée.

Le moindre de mes gestes peut laisser une trace sous forme d'informations. Ce moindre de mes gestes peut d'ailleurs précisément être l'acte de produire des informations. Ou il peut requérir que moi, une autre personne ou une machine manie certaines informations. Quelques lignes définissent, incarnent et supportent alors une part de la relation qui s'établit entre moi et les

autres. Entre les autres et moi. D'autres lignes alimentent mes décisions. Les mêmes lignes ou d'autres, leurs décisions. Des dispositifs divers peuvent porter nos actes respectifs, nos relations et nos décisions sur de très longues distances. Ils peuvent les démultiplier à l'infini. Les enregistrer qu'une fraction de seconde ou à perpétuité, bien longtemps après que nos corps mortels auront disparu. Les formulaires et les programmes de ces machines balisent, encadrent nos actes, nos relations et nos décisions. Ils les règlementent avec une efficacité de plus en plus stupéfiante.

Je comprends que je grandis à travers d'innombrables lignes de textes, de signaux et de programmes.

Une part substantielle du monde et une substantielle part de moi-même se retrouvent comprises entre ces lignes.

Réciproquement, une bonne part de la compréhension du monde et de moi-même se dégage du maniement et de l'interprétation de ces mêmes lignes.

En un mot, je comprends que toute ma vie j'aurai à apprendre à vivre entre les lignes.